



J'ai vu une foule immense de témoins (Ap 7,9)



L'amour de Dieu n'a pas de frontières. Dieu nous invite à lui devenir semblables en prenant résolument le chemin des Béatitudes, pour que plus tard, transformés à son image, nous puissions partager sa gloire. Cette foule immense de témoins que nul ne peut dénombrer sont ceux qui ont essayé de faire la volonté de Dieu. Les saints sont des hommes et des femmes comme vous et moi, qui ont simplement répondu à l'appel Dieu. Tout ces gens qui ont opposé la douceur à la violence, la miséricorde à la rancune, qui ont répandu la paix autour d'eux, qui ont été toujours prêts à aider, qui ont été des semeurs de vie.

La sainteté, nous y sommes tous appelés. Selon le contexte, selon notre condition de vie, selon notre vocation propre, la sainteté peut revêtir bien des formes, mais elle n'est pas réservée à une élite : elle est la destinée de chaque baptisé. Il n'est pas nécessaire de faire des choses extraordinaires. C'est à travers les circonstances les plus ordinaires de la vie que nous devons nous mettre en route vers la sainteté, en famille, dans le travail, dans les loisirs, dans le quartier où l'on habite. Ce qu'il faut alors, c'est faire toutes choses, si simples soient-elles, par amour pour Dieu et pour les autres. Et cela, on en est tous capables avec la grâce de Dieu qui ne nous manque jamais.

C'est donc possible de devenir des saints ; même si nous avons des défauts, car nous pouvons toujours nous relever ; même si nous sommes capables du pire à certains jours, car, avec l'aide de Dieu, nous restons toujours aussi capables du meilleur. C'est possible de devenir des saints, même si nous sommes des gens très ordinaires, car le Seigneur est capable de faire des merveilles avec les gens les plus ordinaires. Puissions-nous en cette fête de la Toussaint, nous regarder les uns les autres avec ce regard de Dieu qui nous invite à découvrir en l'autre tous ces germes de sainteté.

Père Anastase Rucogza



Paroisses Catholiques de Haguenau
Saint Georges - Saint Nicolas - Saint Joseph
communication@catholiques-haguenau.alsace

Dans la circulaire n°2 notre évêque demande que : « Nos efforts doivent se concentrer sur l'accompagnement à la méditation personnelle, en famille ou réseau social, de la Parole de Dieu, la liturgie domestique et la prière personnelle. »

MEDITATION EN PERIODE DE CONFINEMENT

Pour cela nous vous proposerons une fiche de travail, à utiliser seul ou en famille, de l'évangile du dimanche que vous pouvez retrouver sur nos différents supports numériques. N'hésitez pas à vous regrouper, via visioconférence - petits groupes pour un moment de méditation partagée

REFLEXIONS AUTOUR DE L'ENCYCLIQUE "FRATELLI TUTTI"

Chaque semaine, nous mettrons également à votre dispositions une série d'enseignements, tirés de l'encyclique du Pape François et qui trouvent particulièrement écho en cette période de pandémie.

LES ENSEIGNEMENTS D'HILDEGARDE DE BINGEN

Comme il n'y a pas que la nourriture du corps mais aussi celle de l'esprit ou l'âme, je vous proposerai l'un ou l'autre combat des vices et des vertus selon Hildegarde en lien avec la période que nous vivons.

SOYONS SOLIDAIRES !

Des personnes n'ayant pas forcément une connexion Internet, et accès notamment à nos réseaux sociaux, vous pouvez imprimer ces divers documents et les partager autour de vous dans vos quartiers ! Des exemplaires papiers se trouveront aussi dans nos diverses églises qui restent ouvertes.



VOUS DESIREZ RENCONTRER UN PRETRE

pour un entretien ou vivre le sacrement de réconciliation, vous pouvez prendre rendez-vous en téléphonant aux différents presbytères ou envoyer un courriel.

Les prêtres peuvent également se déplacer pour apporter la communion ou donner l'onction des malades à domicile. Là encore, merci de contacter les presbytères.

OUVERTURE DES LIEUX DE CULTE

Les établissements de culte, sont autorisés à rester ouverts L'argument sécuritaire ne doit pas aboutir à la fermeture des églises qui sont des lieux de paix et de tranquillité. Les églises restent ouvertes sous l'autorité du curé qui assure la police du culte.

Tout rassemblement ou réunion en leur sein est interdit (à l'exception des cérémonies funéraires).

Rien n'interdit aux prêtres en prenant les dispositions sanitaires obligatoires et nécessaires d'être présents dans l'église et d'accueillir les personnes qui y viennent se recueillir.

Pour garantir l'ouverture et la fermeture du bâtiment, en l'absence de sacristain ou d'autre bénévoles, on fera appel au conseil de fabrique ou à la mairie.

CULTE

Sont autorisées les cérémonies funéraires (avec ou sans Messe) dans la limite de 30 personnes soit 25 personnes de la famille.

Pas de chorale, pas d'orgue

NORMES SANITAIRES

Toute personne de onze ans ou plus qui accède ou demeure à l'église porte un masque de protection. L'obligation du port du masque ne fait pas obstacle à ce que celui-ci soit momentanément retiré pour l'accomplissement des rites qui le nécessitent.

Pour l'Eucharistie des funérailles, les dispositions liturgiques du printemps restent de vigueur.



BUREAUX PAROISSIAUX

Les presbytères et bureaux paroissiaux **seront fermés au public.**

Vous pouvez cependant joindre les paroisses par mail ou par téléphone :

Saint Georges : 03.88.93.90.03 - parois.s.georges@evc.net

Saint Nicolas : 03.88.73.19.92 - paroisse.st-nicolas@orange.fr

Ainsi que le Curé par mail à l'adresse : ybeuvelet@free.fr